

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Consultation électronique des 19 et 20 décembre 2017

Membres votants participants

> Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est et/ou dans les établissements membres

■ Professeurs et personnels assimilés des universités – A1

- Nacima BARON
- Jean-Luc DUBOIS-RANDE
- Muriel JOUGLEUX

■ Professeurs et personnels assimilés des autres établissements – A2

- Nadia HADDAD

■ Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B1

- Arnaud CARAYOL
- Marie-Albane DE SUREMAIN
- Philippe THIARD

■ Autres enseignants-chercheurs, enseignants, personnels assimilés des autres établissements – B2

- Véronique BOUTEILLER
- Thierry GRANDPIERRE

> Représentants des autres personnels exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est ou/et dans les établissements membres

■ Autres personnels des universités – C

- Agnès NTEP

■ Autres personnels des autres établissements - D

- Alain DROUET

> Représentants des usagers qui suivent une formation dans Université Paris-Est ou dans un établissement membre

■ Usagers étudiants en licence ou master ou équivalent - E

- Mihai GUYARD

■ Usagers doctorants – F

- Adrien FRONTENAUD
- Rémi LEGALL

> Personnalités extérieures

- Geneviève SERT, Conseil départemental de Seine-et-Marne
- François CHAIGNON, IDRRIM
- Philippe ROY, Cap Digital

> Personnalités qualifiées

- Ali FERHI, AP-HP
- Stéphane JAMAIN, Inserm
- Franck JUNG, EIVP
- Amina SELLALI, EAV&T

> Représentants des établissements membres

- CNRS : Clarisse LEFORT-DAVID
- ENPC : Sophie MOUGARD
- ENVA : Christophe DEGUEURCE
- ESIEE Paris : Jean MAIRESSE
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- UPEC : Frédéric GERVAIS
- UPEM : Gilles ROUSSEL

Président d'UPE : Philippe TCHAMITCHIAN

Membres invités à la consultation électronique

> Invités de droit avec voix consultative

- Rectorat de Créteil : Jean-François DENIC et Veranne NJIKE (représentant Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités)
- Délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Ile-de-France : Samuel GUIBAL
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable
- UPE : Vincent BENAVENT, secrétaire général
- UPE : Matthias BEEKMAN, président du conseil académique

> Autre invitée

- UPE : Claire JULLIEN, chargée des affaires institutionnelles et juridiques

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 39 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 23, le quorum est atteint.

➔ Le président d'Université Paris-Est ouvre la consultation mardi 19 décembre 2017 à 12h00.

1. APPROBATION DE LA CONVENTION ATTRIBUTIVE D'AIDE ENTRE L'ÉTAT, L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE ET LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET I-SITE FUTURE

La convention attributive d'aide entre l'État, l'Agence Nationale de la Recherche et la Comue Université Paris-Est pour la mise en œuvre du projet I-Site FUTURE est approuvée.

Cette délibération est adoptée avec 27 voix favorables et 1 voix défavorable.

→ **Les votes sont clôturés mercredi 20 décembre à 16h11.**

Le 20 décembre 2017, à Champs sur Marne,

Le Président,



Philippe TCHAMITCHIAN